



INFORMATION ELECTIONS

À l'attention de toutes les Bordelaises et tous les Bordelais

Bordeaux, le 11 mars 2020

Madame, Monsieur,

Depuis l'apparition du coronavirus COVID-19, vous nous avez posé de nombreuses questions au sujet de l'organisation des élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars prochains.

Ces élections constituent un moment démocratique essentiel et tout est mis en oeuvre pour garantir les meilleures conditions sanitaires lors des opérations de vote.

Nous vous rappelons les "mesures barrières" recommandées par les autorités de santé publique : saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades, se laver les mains très régulièrement, tousser ou éternuer dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique.

Elles seront rappelées par un affichage, à l'entrée des bureaux de vote.

Une attention particulière sera portée par le personnel administratif, à la gestion des files d'attente et des flux, au sein de chaque bureau, afin de limiter les situations de promiscuité prolongée.

Concernant les contacts à travers les pièces d'identité, stylos et autres, les membres des bureaux disposeront de gels hydroalcooliques et de lingettes pour désinfecter régulièrement les surfaces : poignées de porte, tablettes d'isoloir, stylos. Il est recommandé de venir avec votre propre stylo bille noir ou bleu. Par ailleurs, les sacs poubelle seront régulièrement changés.

Enfin, le dispositif de procuration (en se rendant au commissariat ou au tribunal) permet aux électeurs qui ne seront pas en mesure de se déplacer de prendre part au scrutin.

Soyez assurés que toutes les personnes mobilisées à l'occasion de ces journées électorales sont informées et seront attentives aux conditions d'hygiène sanitaires.

Retrouvez toutes les informations et mesures préventives sur bordeaux.fr

+ d'info : 05 56 10 20 30

Mairie de Bordeaux, place Pey Berland, 33045 Bordeaux cedex

Cliquez pour afficher ce message complet dans votre navigateur

